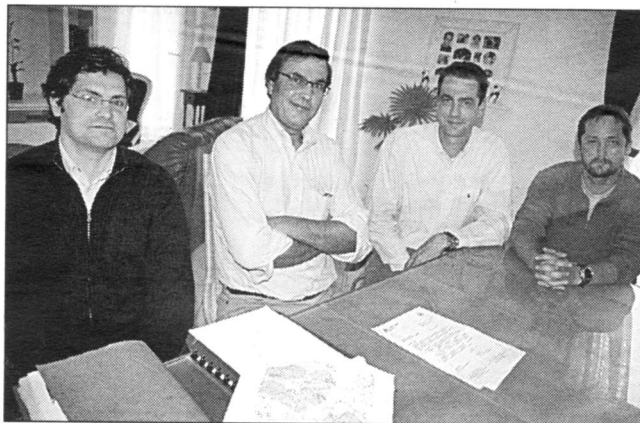


Inquiétude autour des futures éoliennes à St-Hilaire Ils n'ont eu vent de ces projets, que trop tardivement

À Saint-Hilaire de Chaléons, 500 personnes ont signé la pétition contre les futurs parc éoliens. Parmi eux, Majid Atmane, Frédéric Roger, Philippe Chaigne et Bruno Sapin dénoncent l'absence de concertation avec les riverains dès le début des projets. Ils réclament aujourd'hui un vrai dialogue et un débat objectif sur cette question.



Ces riverains veulent qu'un dialogue s'instaure avec la municipalité et les porteurs de projets

discuter avec nous. La 1^{ère} réunion des porteurs de projets et la commune date d'il y a trois ans et lorsque nous avons rencontré des riverains concernés, ils croyaient le projet abandonné ou n'étaient pas au courant". Frédéric Roger en a fait la difficile expérience. Il a acheté sa maison en 2005 et s'était renseigné des projets en cours sur la commune. Rien ne lui a été dit sur les parcs éoliens.

Trop d'éolien sur un même site

Bruno Sapin avoue un flou artistique en mairie, car trois jours avant le dépôt du permis de construire des projets, aucune information n'a pu lui être donnée sur leur état d'avancement. Prêts au dialogue, ces riverains réclament une remise à plat des projets. Et selon eux, il n'est pas trop tard, quoi qu'en dise François Loquais, le maire de Saint-Hilaire. Les permis de construire n'étant pas acceptés.

Car ce qui les inquiète, c'est bel et bien la multiplication des projets dans un périmètre restreint. "On nous parle d'une distance de 500 m entre les habitations et les parcs mais nous savons qu'en Charente-Maritime, des nuisances sonores ont été constatées au parc de

Saint-Crépin, le premier à avoir été réalisé. Depuis le préfet de ce département a fait rectifier certaines règles et a porté l'éloignement des éoliennes à 900 m. Pourquoi restons-nous à 500 m. Inspirons-nous de ce retour d'expérience..." insiste Bruno Sapin.

Un site, un parc

Leur solution ? Le regroupement des parcs avec 6 ou 9 éoliennes sur le site de l'ancienne déchetterie serait plus acceptable. Car, le site impacterait moins de zones habitées. D'ailleurs, cet éparpillement des projets, ce mitage, précisent les quatre hommes, va à l'encontre de

ce que préconise la DDE dans une brochure de recommandations paysagères qui demandent de tenir compte de la configuration et de la topographie des lieux, des risques de covisibilité des parcs. "Il s'agit aussi de défendre une vision à long terme de la commune. Son développement est en péril, cela va freiner l'arrivée de nouveaux habitants sur ces terrains constructibles au sud de la commune, et les autres projets...". Des arguments que ces riverains entendent défendre devant les porteurs de projets, Valorem et la Compagnie du Vent lors de la visite du parc éolien de l'Espinassière en Vendée, le 9 juin prochain (1). Même si, le soulignent-ils, ces derniers, ne pourront être objectifs.

(1) Un courrier individuel a été adressé aux 500 signataires de la pétition. Transport en bus limité à 100 places. Tél. : 04 99 52 64 70 Rendez-vous sur le parking de la Mairie à 13h30 pour un départ à 14h, (retour vers 17h). La visite est accessible à tous ceux qui s'y rendront en voiture

Patricia Bigot

Rappel des projets en cours

À Saint-Hilaire de Chaléons. - La Thibaudière/La Mulonnière, trois éoliennes de 2 mégawatts. Projet porté par la Compagnie du Vent. Le permis de construire a été déposé en mars 2007. La Milsandrie/La Tartouzerie/La Davière des Landes, six éoliennes de 2 MW. Projet porté par Valorem. Permis de construire déposé fin décembre 2006. Idem pour les trois éoliennes de même puissance à La Carrouère.

À Bourgneuf en Retz. - Deux groupes de trois éoliennes de 2 MW du côté du Moulin-Chaix et de La Jaunière. Projet Valorem. Permis de construire déposé en décembre.

À Sainte-Pazanne. - Du côté des hameaux du Breil et de la Gouyère, deux pôles de trois éoliennes de 2 MW. Projet de la société Airwatt. Passage en commission des sites prévu fin mai.